

SESSION 2023

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

COMPOSITION ÉLABORÉE À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	1100A	102	0791

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAH	1100A	102	0791

Sujet

Sociologie : « Age/génération et formes d'engagement politique »

Informations aux candidats : Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, et pour une classe de terminale, le plan et le contenu d'une séance de travail, intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégagant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part au professeur, d'autre part éventuellement aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié.

Extrait du programme de terminale de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales (Sociologie) : « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés contemporaines ? »

Objectifs d'apprentissage¹ :

1. *Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).*
2. Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).
3. **Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).**
4. Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

¹ Le dossier proposé porte principalement sur l'objectif d'apprentissage numéro 3, et particulièrement sur la variable sociodémographique « âge et génération » (soulignée en gras). Pour le traiter, il conviendra de s'appuyer aussi en partie sur l'objectif d'apprentissage numéro 1 qui met en évidence les formes de l'engagement politique (en italique dans le programme ci-dessus).

Ce dossier comporte 8 documents.

- **Document 1 : Les concepts sociologiques d'âge et de génération** (Gérard Mauger, 2015)
- **Document 2 : Déprise politique des nouvelles générations** (Louis Chauvel, 2010)
- **Document 3 : L'engagement politique des retraités** (Jean-Philippe Viriot-Durandal, 2003)
- **Document 4 : L'engagement associatif des jeunes** (INJEP, 2011)
- **Document 5 : L'engagement associatif selon les âges et autres variables sociodémographiques** (INSEE Première, 2016)
- **Document 6 : La participation politique numérique des jeunes** (Julien Boyadjian, 2020)
- **Document 7 : La consommation engagée des jeunes (et autres variables sociodémographiques)**, Patricia Croutte et al. (2006)
- **Document 8 : Âge et syndicalisation** (Sophie Bérout et al. 2019).

Document 1 : Les concepts sociologiques d'âge et de génération

Mannheim, dont *Le Problème des générations* [1928, éd. 2012] est devenu un classique, est souvent considéré comme le fondateur de la théorie sociologique des générations. S'efforçant d'intégrer en un système cohérent l'« approche positiviste » (Comte) et l'« approche romantico-historique » (Dilthey) des générations et empruntant au marxisme le concept de situation de classe et l'analyse des rapports entre situation de classe et conscience de classe [Mauger, 1990 ; Attias-Donfut, 1988], Mannheim définit une génération par sa situation dans le cours de l'histoire : « Une génération [...] participe en parallèle à la même période du devenir collectif », écrit-il. À cette situation correspond, selon lui, une « tendance à un mode de comportement, une façon de sentir et de penser déterminés » [1928, éd. 2012, p. 77]. [...]

Comment rendre compte de l'écart qui se creuse entre générations successives ? Selon Mannheim, chaque génération grandit « immergée dans des comportements, des sentiments et attitudes hérités », dont une part est inculquée « à l'insu de l'éducateur et de l'élève », et l'autre, apprise et enseignée consciemment. Conscientes ou inconscientes, « les expériences faites au cours de la vie ne s'accumulent [...] pas simplement par addition et entassement, mais s'articulent dialectiquement, écrit-il. Les premières impressions (les "expériences de jeunesse") ont tendance à se figer comme une image naturelle du monde. Ultérieurement, toute expérience nouvelle s'oriente par rapport à ce groupe d'expériences, qu'elle soit ressentie comme confirmation [...] de cette première couche d'expériences ou comme sa négation » : « Toute expérience concrète reçoit sa forme de cette référence aux expériences primaires. » Du caractère dialectique de cette genèse procède l'importance décisive des premières impressions, des expériences de jeunesse, constitutives d'une « image naturelle du monde », du « tréfonds inconscient » dans le lexique de Mannheim. La « tendance propre à une génération » est au principe de ses représentations, de ses pratiques et de ses œuvres : « Du slogan [...] jusqu'au système construit, du geste apparemment isolé jusqu'à l'œuvre d'art, la même tendance structurante est à l'œuvre. »

Que se passe-t-il lorsque cette tendance propre à une génération est confrontée à une transformation des structures sociales ? « L'enfant, l'adolescent [...] est constamment susceptible d'ouverture à de nouvelles influences », écrit Mannheim. Ils « laissent sans problème s'infiltrer en eux des dispositions d'esprit, des habitudes nouvelles inconscientes ». À l'inverse, « l'adulte, transporté dans un nouveau milieu, transforme les aspects conscients des façons de penser et de se comporter, mais ne s'acclimate jamais de fond en comble de la même manière. Les façons de se comporter les plus fondamentales [...] s'immobilisent le plus souvent au stade de développement antérieur ». C'est dire qu'un changement radical de conditions objectives n'a pas les mêmes conséquences suivant l'âge, c'est-à-dire suivant le stade atteint dans la formation du « tréfonds psychique ». [...] C'est pourquoi, selon Mannheim, l'état des structures sociales auxquelles sont confrontées des générations différentes (associées à une situation de génération particulière et caractérisées, de ce fait, par une tendance à un mode de comportement spécifique) n'exerce pas les mêmes effets sur les générations les plus jeunes et les plus âgées [1928, éd. 2012, p. 76-82].

Source : Mauger Gérard, (2015), *Âges et générations*, La Découverte, « Repères », p. 47 et suivantes.

Document 2 : Déprise politique des nouvelles générations

Le nouveau partage générationnel de la croissance porte des conséquences d'un autre ordre, politique celui-là. Le risque central est celui d'une déprise politique, durable, de ces nouvelles générations. Leur absence du jeu institutionnel traditionnel – qui est jusqu'à présent le seul efficace sur l'action collective objective – est dangereuse pour la démocratie, pour laquelle il manque des successeurs, alors même que, contrairement aux idées reçues, il existe un réel intérêt des jeunes pour la chose publique (Muxel, 2000). Mais ce problème est avant tout celui du déséquilibre de la représentation politique, comme le révèle la composition de l'Assemblée nationale, qui n'a jamais été, et de loin, aussi âgée qu'aujourd'hui, et qui n'a jamais compté aussi peu de jeunes de moins de 50 ans. La transformation de la pyramide des âges de l'Assemblée depuis 1981 est tout simplement sidérante (figure 11) : alors qu'en 1981, pour un député de moins de 40 ans, on en comptait un de plus de 60 ans, ce rapport est passé à un junior pour neuf seniors en 2007 (figure 12). Ce déséquilibre est inédit.

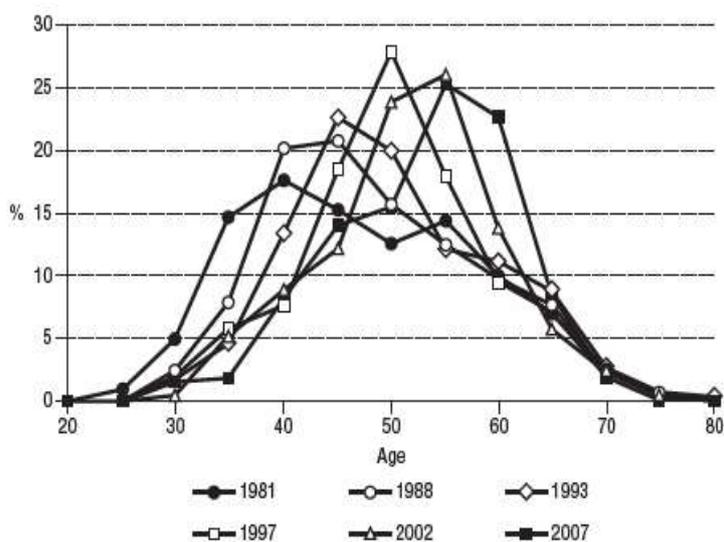


Figure 11 : Répartition par âge des députés de l'Assemblée nationale de 1981 à 2007

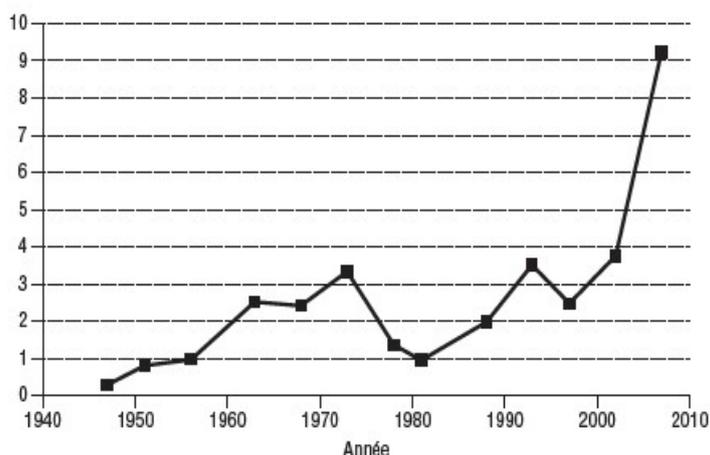


Figure 12 : Nombre de députés de plus de 60 ans pour un député de moins de 40 ans (base sycomore. Calculs de l'auteur).

Sur un plus long terme, en remontant aux origines de la dynamique générationnelle de l'Assemblée, à la fin des années 1940, un point de départ central apparaît : la jeunesse extrême des députés de la Chambre élue le 10 novembre 1946. À cette date, les seniors de plus de 50 ans, c'est-à-dire le personnel politique marqué par l'effondrement de la France, par la collaboration, par le passé des années 1930, a disparu, alors que la jeunesse résistante, forgée dans le combat contre l'envahisseur, parvient au pouvoir avec une extrême précocité. Les moins de 40 ans représentent près de 35 % de l'Assemblée de 1946, contre 3,6 % aujourd'hui. La Résistance apparaît ainsi comme un lieu de socialisation et de légitimation politique aux effets générationnels exceptionnels.

Malgré les retournements politiques et l'émergence de la V^e République, cette génération de jeunes de la Résistance traverse le temps jusqu'au milieu des années 1970, où apparaît un début de retournement. Les plus âgés de 1973 sont défaits en 1978, et une jeune garde apparaît, les Emmanuelli, Fabius, Baylet, Barnier, Madelin, Longuet, Millon... À droite comme à gauche, dès 1978, une grande révolution générationnelle et culturelle est à l'œuvre, où les influences directes ou indirectes du trotskisme et du maoïsme des uns a pour parallèle le mouvement Occident qui, au travers de son antigauillisme, s'en prend lui aussi à la génération précédente, vue comme étouffante, celle de la Résistance. Ainsi, en 1978, se joue le début d'une succession, celle des baby-boomers, nés à partir de 1945 et qui poussent à l'écart la génération de la Résistance, née autour de 1915. Démographiquement, les uns sont les enfants des autres. Cette scansion historique est intéressante, dans la mesure où 1968 a opposé une génération fortement politisée par la guerre et la Résistance à la génération de ses propres enfants, politisés dans le mouvement de mai 1968, qui ont été deux grandes écoles de la prise de parole ou du passage à l'action. [...]

L'analyse des soixante dernières années montre combien la dynamique générationnelle, puissante, n'a rien d'équilibrant générationnellement : l'histoire ne repasse les plats qu'une fois toutes les deux ou trois décennies, et ceux qui ratent la distribution à quelques années près ont peu de chances d'en bénéficier un jour [...]. Ainsi, c'est vers l'âge de 40 ans que nous savons si une génération politique sera fortement constituée ou non. [...] le caractère bloqué du jeu politique a un effet de repoussoir dont la conséquence est un cercle vicieux : absents des débats politiques, les jeunes ne s'y reconnaissent pas, d'où un retrait plus fort encore. La dissymétrie politique qui en résulte a de fortes chances de susciter des décisions défavorables à la jeunesse et à l'avenir qu'elle incarne : dette massive de consommation et non d'investissement, choix budgétaires sur les retraites favorables à la cohorte des sortants immédiats et réformes de fond dont le poids porte avant tout sur les générations ultérieures, acceptation d'un chômage de masse des jeunes sans indemnisation, les enjeux ne manquent pas où les convives ont oublié de consulter les prix sur le menu, où les payeurs ne sont pas invités au festin.

[...] À plus d'un titre, l'Assemblée et ses coulisses fournissent comme une caricature des caractéristiques de la société française et de ses rapports générationnels : la crispation des seniors, qui ne veulent pas songer à une succession après trente ans de carrière au plus haut niveau, et la frustration de jeunes plus si jeunes, travaillant avec abnégation et discrétion, mais sans promotion, pour un système qui ne les rétribue guère. S'ils ne sont pas contents, qu'ils s'en aillent. Cette dynamique n'est pas réduite à l'Assemblée nationale, mais se retrouve dans la participation à des discussions politiques, dans l'abstention, l'affiliation syndicale, et même au sein d'une population aussi éduquée et politisée que les enseignants.

Source : D'après Chauvel Louis (2010), *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XX^e siècle aux années 2010*, Préface à l'édition « Quadrige », PUF (1^{ère} éd. 1998).

Document 3 : L'engagement politique des retraités

Les retraités comme entrepreneurs politiques indépendants

Le stade le plus achevé de l'utilisation politique du pouvoir politique est la création d'entités totalement indépendantes ayant pour but de capitaliser les voix et de gagner des sièges. En adoptant la forme partisane, qui jusqu'alors distinguait les groupes de pression des partis politiques, les organisations de retraités ont adopté des stratégies de *lobbying* singulières. La stratégie consiste tout d'abord à utiliser les échéances électorales pour acquérir une visibilité sociale et tirer profit des ressources symboliques et matérielles que peuvent générer les suffrages. Il s'agit, aussi, dans une double détente, d'influencer les décideurs publics en tentant de pénétrer le système politique de l'intérieur. En devenant elles-mêmes partie prenante du jeu parlementaire, elles accèdent directement aux cercles de décision et à certains de leurs réseaux. Lorsqu'elles parviennent à obtenir des sièges, les organisations gagnent un certain pouvoir d'action. Plus encore, lorsque les majorités parlementaires sont faibles, voire inconsistantes, le pouvoir des forces d'appoint renforce la puissance des petites formations.

En Europe, le terme de *pouvoir gris* a été mis en avant lorsque certaines organisations de retraités ont décidé, avec plus ou moins de bonheur, de créer leurs propres formations politiques. Le « Parti pro-retraités », ADR, au Luxembourg, a gagné 5 sièges aux élections législatives de 1995, tandis que le mouvement *Waardig Ouder Worden* (vieillir dans la dignité) a atteint 3,4 % des suffrages en Flandre et à Bruxelles, soit 127 000 voix aux dernières élections européennes. Le parti tchèque des retraités, DJZ, dont les effectifs étaient estimés en 1996 à 50 000 membres, a recueilli 3,09 % des voix aux élections législatives de juillet 1996. Enfin, l'AOV, aux Pays-Bas, reste l'exemple le plus marquant de l'émergence des partis de retraités au début des années 1990, non seulement parce qu'il a obtenu 7 membres sur les 150 que compte le parlement néerlandais, mais parce qu'il a infligé au parti chrétien démocrate, au pouvoir depuis des décennies, un sévère revers électoral, en lui faisant perdre la majorité au parlement. [...] À l'examen des conditions de création de ces partis, il apparaît de manière convergente que ces phénomènes relèvent d'un sentiment de carence de l'offre politique de la part des groupes retraités. Aux Pays-Bas, en 1993, les menaces de réduction drastique du montant des retraites et de l'assurance santé par le gouvernement chrétien démocrate sortant n'ont pas donné lieu à des contre-propositions de l'opposition socialiste. [...]

Les partis politiques traditionnels n'ont pas toujours su gérer leurs relations avec les retraités et leurs mouvements. Dans certains cas même, il s'agissait pour les organisations de réagir à des attitudes ouvertement discriminatoires de la part des partis politiques. Certains ont clairement affiché leur volonté de rajeunissement en présentant exclusivement des candidats de moins de 50 ans. En République tchèque, le président des sociaux-démocrates a accusé le président du DJZ d'ambitions excessives et traité la direction du petit parti de « séniles ». [...]

Dans l'ensemble des cas de figure observés en Europe, une radicalisation des groupes de pression de retraités est exprimée lors des échéances électorales. Les partis politiques de retraités en représentent la forme la plus aiguë. Cette radicalisation est le produit d'une exacerbation liée à un sentiment d'absence d'intégration des préoccupations des retraités dans les réponses des acteurs politiques traditionnels. Le succès très relatif de ces formes de *pouvoir gris* pose le problème de la consistance de ce pouvoir. L'analyse de ce phénomène pourrait finalement s'arrêter à ce constat, s'il ne révélait, en définitive, une profonde mutation des modèles de retraite et de l'attitude des retraités à l'égard des décideurs publics.

Source : Viriot-Durandal Jean-Philippe (2003), *Le pouvoir gris*, chapitre 2 : « Les retraités comme force politique organisée », pp. 75-87, PUF.

Document 4 : L'engagement associatif des jeunes

Comment l'engagement est-il appréhendé par les jeunes ? Leur conception de l'engagement rejoint-elle celle des opérateurs du service volontaire. Et que disent-ils de leur envie de s'engager, mais aussi des difficultés de cet engagement ?

[...] Lorsque les jeunes sont interrogés en 2002 par la SOFRES² sur la signification du terme d'engagement, leurs réponses recouvrent cette situation. Leur première représentation spontanée de la notion d'engagement est en effet associée à l'ensemble des choix particulièrement impliquants auxquels ils sont confrontés : l'orientation vers un métier, l'entrée dans la vie professionnelle, le mariage... L'engagement, vécu souvent sur le mode anxigène du renoncement, est ainsi lié à des décisions importantes que les jeunes auront à prendre, décisions pouvant être perçues comme irréversibles. En ce sens, s'engager, c'est précisément devenir adulte.

La seconde représentation, associée par les jeunes à la notion d'engagement, assimile celui-ci à un don de soi, à une aide, à un échange entre des personnes engagées et des personnes démunies (enfants, personnes âgées, malades, handicapés, pauvres...). L'échange est perçu comme concret, immédiat, s'établissant sur le mode de la compassion et de la solidarité. Cette représentation de l'engagement est liée à la sensibilité, à l'affectivité et à une logique de bénévolat. Enfin, la dernière représentation de l'engagement envisage celui-ci en tant que contribution à une action collective. Il s'agit des engagements idéologiques, voire politiques, davantage militants dont le fondement est la défense d'une opinion, d'un idéal. Cette approche de la notion d'engagement n'est présente que chez les jeunes dont le niveau socioculturel est le plus élevé.

Globalement, il apparaît, selon les résultats de cette enquête de la SOFRES, que l'engagement est valorisé par les jeunes Français, mais cette valorisation sur le mode de l'idéalisation ou de l'admiration peut générer une certaine distance, voire un sentiment d'inquiétude ou d'incompétence sur des choix à venir, pouvant entraîner ainsi une tendance au report des engagements.

Trois dimensions peuvent donc être distinguées dans les représentations que les jeunes se font de l'engagement : la première est relative aux principaux choix marquant les étapes d'entrée dans la vie adulte, la deuxième concerne davantage l'inscription dans la vie sociale sous la forme du bénévolat et la troisième est relative à l'engagement citoyen et au militantisme.

Ces représentations n'apparaissent donc pas très éloignées de la notion d'engagement telle qu'elle est portée par le service civil volontaire ?

Effectivement, Valérie Becquet montre que la deuxième et la première dimensions – l'inscription dans la vie sociale et l'entrée dans la vie adulte – sont particulièrement présentes, voire même en forte interrelation³. Elle souligne que les volontaires interrogés s'inscrivent avant tout dans une logique altruiste, qui recouvre la dimension bénévole évoquée précédemment : ils souhaitent « agir concrètement et être utile, aider les autres, les personnes en difficulté ». Vient ensuite une logique de formation et de parcours, qui recoupe la dimension relative aux étapes d'entrée dans la vie adulte: elle renvoie notamment à une volonté d'acquérir des compétences ou une première expérience professionnelle.

En ce sens, et ce point me paraît important, la démarche altruiste ne semble pas indépendante de logiques plus personnelles d'expérimentation et d'élaboration de parcours individuels. Comme le dit une jeune volontaire interrogée : « Le volontariat permet de commencer à gagner de l'argent et de se former en même temps », avant d'ajouter : « Pendant le volontariat, on devient acteur de sa propre vie. » Dès lors, ainsi que l'écrit Valérie Becquet, « le service civil est appréhendé comme une contribution à la construction de la trajectoire individuelle ». [...]

² *Le rapport des jeunes à l'engagement*, étude réalisée en septembre 2002 auprès de jeunes Français. La SOFRES a effectué cette étude pour le ministère de l'Éducation nationale selon une méthodologie qualitative par réunions de groupe, chaque réunion durant plus de trois heures : six groupes de six garçons et filles de 15 à 25 ans ont été constitués en région parisienne et en province, témoignant de situations sociales et scolaires diversifiées.

³ Voir le chapitre « Devenir volontaire : profils, motivations et parcours », pp. 28-38.

Le service civil n'a donc pas remédié au faible engagement politique des jeunes ?

Les résultats de l'étude d'Unis-Cité montrent que le service civil n'a pas amélioré le rapport des jeunes au monde politique. En même temps, ils confirment la bonne image qu'ils ont du monde associatif. Par exemple, Valérie Becquet souligne que, si le service civil influe positivement sur la perception positive de l'action collective, ce sont les associations qui en bénéficient, bien plus que les syndicats ou les partis politiques. Ce résultat de l'étude est confirmé par tous les sondages et par toutes les enquêtes. Les jeunes font confiance aux associations, davantage qu'aux institutions politiques : c'est dans un cadre associatif qu'ils souhaitent situer un éventuel engagement. Ainsi, la dernière enquête sur les valeurs des Français indique que plus d'un tiers des jeunes Français adhère à au moins une association : cette participation associative est stable depuis vingt ans, mais elle tend aujourd'hui à concerner davantage la vie de la cité⁴.

Si les jeunes s'engagent peu en politique, ce n'est pas le signe d'un refus de leur part, ni de l'engagement, ni de la politique. Bien au contraire. Les jeunes prennent au sérieux l'engagement. Je pense qu'ils ne négligent pas la dimension morale de celui-ci qu'a rappelée dans un texte récent Dominique Schnapper, comme engagement à l'égard de soi et à l'égard de l'Autre, engagement pour l'avenir⁵. Ils n'oublient pas non plus que l'engagement est lié à la responsabilité : c'est-à-dire au fait d'agir en acceptant les obligations qui en découlent et la nécessité de répondre de ses actes. En même temps, pour s'inscrire dans une démarche d'engagement, notamment dans le cadre de dispositifs publics, ils souhaitent que cette démarche soit motivée par un réel enjeu, qu'elle débouche sur des résultats concrets et qu'une place leur soit vraiment reconnue. Ils souhaitent aussi garder la maîtrise de leur engagement.

De même, la méfiance vis-à-vis des médiations politiques et institutionnelles témoigne moins d'un refus global du politique que d'une recomposition en cours du lien politique⁶.

On constate en effet de nouvelles modalités d'inscriptions des jeunes dans l'espace public.

L'accroissement de la participation protestataire, essentiellement par le biais des manifestations, est révélateur des rapports renouvelés que les jeunes entretiennent avec la politique et la société, mêlant le plus proche et le global, privilégiant un rapport émotionnel à l'événement, un engagement fort mais limité dans le temps, témoignant aussi de leur volonté de mettre en avant leurs réelles capacités d'auto-organisation. La politique, comme d'autres domaines de la vie sociale, devient une question de choix personnels. L'identité politique des jeunes se construit désormais à travers les dynamiques interpersonnelles et les centres d'intérêt dont est tissée leur vie quotidienne, beaucoup plus que par des positionnements politiques et idéologiques [...]. La formation d'une identité politique suit des parcours plus subjectifs, fragmentés, pluriels, construits à partir de diverses expériences et ressources (relationnelles, associatives, informatives...) dans lesquelles puisent les jeunes.

Source : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (2011), « Au coeur du service civil, l'engagement : retour sur une notion », Entretien avec Bernard Roudet, Vol. 4, n°34, pp. 9-12.

⁴ Roudet B., « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, INJEP, n° 4, mai 2011.

⁵ Schnapper D., *L'engagement*, Fondation pour l'innovation politique, Paris, juin 2011.

⁶ Muxel A., *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Le Seuil, Paris, 2010 ; Roudet B., « Liens à la politique : des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses : études et synthèses*, INJEP, n° 2, novembre 2010.

Document 5 : L'engagement associatif selon les âges et autres variables sociodémographiques

	Membres d'au moins une association							
	à la date de l'enquête				les 12 derniers mois			
	1983		1996		2002		2013	
	Taux ¹ d'adhésion	Odds ratio ²	Taux d'adhésion	Odds ratio	Taux d'adhésion	Odds ratio	Taux d'adhésion	Odds ratio
Ensemble	43	–	44	–	44	–	42	–
Sexe								
Hommes	53	2,1	49	1,4	49	1,5	44	1,2
Femmes	34	réf.	39	réf.	39	réf.	40	réf.
Âge								
16 - 24 ans	31	0,6	42	ns	40	ns	36	1,1
25 - 39 ans	47	réf.	42	réf.	41	réf.	41	réf.
40 - 49 ans	50	1,3	46	1,2	44	1,2	43	1,4
50 - 64 ans	41	ns	46	1,3	47	1,3	44	1,4
65 ans ou plus	45	1,5	44	1,4	47	1,6	43	1,5
Niveau de diplôme								
Aucun diplôme	30	0,5	29	0,6	26	0,6	22	0,6
Inférieur au Bac	43	réf.	43	réf.	43	réf.	36	réf.
Bac	58	1,6	51	1,4	51	1,4	45	1,5
Supérieur au Bac	67	2,3	62	1,8	58	1,6	56	2,0
Catégorie socioprofessionnelle (profession actuelle ou antérieure)								
Agriculteurs	44	1,3	49	2,0	53	1,6	48	1,2
Artisans, commerçants	45	ns	45	ns	42	ns	37	0,8
Cadres	67	1,8	64	1,5	63	1,3	60	1,3
Professions intermédiaires	56	1,4	53	1,4	56	1,4	52	1,2
Employés	41	réf.	37	réf.	38	réf.	37	réf.
Ouvriers	35	0,8	36	ns	33	0,9	32	0,9
Autres inactifs	nd	nd	42	ns	40	ns	37	ns
Niveau de vie								
1 ^{er} quartile (les plus modestes)	nd	nd	33	0,8	30	0,8	29	0,7
2 ^e quartile	nd	nd	40	réf.	39	réf.	39	réf.
3 ^e quartile	nd	nd	44	ns	47	1,3	45	1,2
4 ^e quartile (les plus aisés)	nd	nd	59	1,6	58	1,7	55	1,4

nd : non disponible. ns : non significatif au seuil de 5 %. réf. : référent.

1. Les taux d'adhésion entre les différentes enquêtes sont donnés à titre indicatif mais ne sont pas directement comparables (*enca-dré*), seuls les *odds ratio* sont comparés entre les enquêtes.

2. L'*odds ratio* (*définitions*) constitue un indicateur de la différenciation entre deux groupes dont un référent. Par exemple, en 1983, la probabilité d'adhérer à une association relativement à celle de ne pas y adhérer, est 2,1 fois plus forte pour les hommes que pour les femmes, à autres caractéristiques individuelles identiques.

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Sources : INSEE, INED, enquête 1983 Contacts entre les personnes ; INSEE, enquêtes EPCV 1996 et 2002; INSEE, enquête SRCV-Silc, 2013.

Source : Burricand Carine, Gleizes François, (2016), « Trente ans de vie associative », *INSEE Première*, n°1580, janvier.

Document 6 : La participation politique numérique des jeunes

	E2C*	AES	BTS*	IUT	Sc. Po.	CPGE	IEP
Consulter un site d'information	35	66	48	73	92	96	98
Consulter l'actualité sur Facebook	74	52	86	89	89	88	91
Signer une pétition en ligne	9	38	39	37	62	67	84
<i>Liker</i> la publication d'un homme politique (FB)	17	19	18	40	62	60	72
<i>Liker</i> la page d'un homme politique (FB)	9	16	18	40	57	55	68
Regarder des vidéos politiques sur Youtube	2	18	4	18	60	25	62
<i>Follower</i> un homme politique (TW)	2	7	2	11	27	35	30
Donner son opinion sur son mur Facebook (FB)	15	11	11	11	29	18	28
<i>Retweeter</i> un homme politique (TW)	2	8	0	8	19	29	23
Publier du contenu politique sur des pages (FB)	11	7	9	15	20	15	29
Consulter le site d'un parti politique	4	3	7	3	32	10	33
Parler de politique sur le mur d'un ami (FB)	9	6	7	9	25	12	27
Aller sur le blog d'un homme politique	2	4	5	7	17	9	17
Publier des tweets politiques (TW)	2	4	2	2	14	12	18
Interpeller un homme politique sur Twitter (TW)	2	1	2	3	9	3	6

* effectifs faibles

E2C : Ecoles de la deuxième chance.

Source : Boyadjian Julien, (2020), *La participation politique en ligne des jeunes à travers le prisme des inégalités socio-culturelles*, INJEP, Notes & rapports / Rapport d'étude.

Document 7 : La consommation engagée des jeunes (et autres variables sociodémographiques)

Groupes les plus sensibles à l'idée que l'entreprise s'engage à...			
Ne pas avoir recours au travail des enfants <i>Rappel : 50% en moyenne</i>	Fabriquer le produit en France <i>Rappel : 37% en moyenne</i>	Fabriquer le produit sans générer de pollution <i>Rappel : 26% en moyenne</i>	Veiller au respect des conditions de travail de ses salariés <i>Rappel : 25% en moyenne</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre supérieur (66%) ▪ Revenu mensuel du foyer supérieur à 3.100 € (59%) ▪ Diplômé du supérieur (58%) ▪ Employé (58%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailleur indépendant (58%) ▪ Retraité (50%) ▪ Sexagénaire (50%) ▪ Non-diplômé (48%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre supérieur (32%) ▪ Diplômé du supérieur (31%) ▪ Revenu mensuel du foyer compris entre 2.300 et 3.100 € (31%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profession intermédiaire (32%) ▪ Diplômé du supérieur (31%) ▪ Cadre supérieur (30%) ▪ Ouvrier (30%)
Donner une partie de son C.A. pour aider la recherche médicale <i>Rappel : 13% en moyenne</i>	Ne pas faire souffrir les animaux <i>Rappel : 13% en moyenne</i>	Donner une partie de son C.A. pour des actions d'insertion des personnes en difficulté <i>Rappel : 12% en moyenne</i>	Donner une partie de son C.A. pour l'aide au tiers monde <i>Rappel : 12% en moyenne</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudiant (22%) ▪ Moins de 25 ans (19%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Employé (18%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femme au foyer (19%) ▪ Revenu mensuel du foyer inférieur à 900€ (17%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudiant (23%) ▪ Moins de 25 ans (21%) ▪ Réside à Paris et dans son agglomération (18%)

CREDOC, (2006), Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Source : Croutte Patricia, Delpal Franck, Hatchuel Georges, (2006), « Représentations et pratiques de la consommation engagée : évolution 2002-2006 », *Cahiers de Recherche*, n°213, p. 33.

Document 8 : Âge et syndicalisation

	Fonction publique	Secteur marchand et associatif	Ensemble
Âge			
15-19 ans	0,4	0,6	0,6
20-24 ans	4,0	2,2	2,5
25-29 ans	8,1	3,7	4,5
30-34 ans	16,3	5,3	7,3
Date d'arrivée dans l'établissement			
Entre 1991 et 2000	21,4	3,9	12,6
Entre 2001 et 2010	11,5	3,2	6,2
Depuis 2011	8,2	4,2	3,1
Type de contrat			
CDI ou titulaire	15,1	5,0	6,4
CDD	3,0	0,5	1,4
Intérim	-	1,7	1,7
Aidé	3,4	-	1,6
Temps de travail			
Plein-temps	12,5	4,2	5,6
Temps partiel	4,8	2,3	2,8
Taille de l'établissement			
Moins de 50 salariés	10,8	2,6	3,4
De 50 à 199 salariés	11,7	4,0	5,5
200 salariés et plus	11,0	7,4	8,5
Ensemble	10,7	3,9	5,0

Source : DARES-DGAFP-DREES-INSEE, enquête Conditions de travail 2013.

Champ : salariés de moins de 35 ans, France entière.

Lecture : 16,3 % des 30-34 ans dans la fonction publique sont syndiqués contre 5,3 % dans le secteur marchand.

Source : Bérout Sophie, Dupuy Camille, Kahmann Marcus, Yon Karel, (2019), « Jeunes et engagements au travail : une génération asyndicale ? », L'Harmattan / Presses de Sciences Po, Vol.2, n°2, p. 15.